



**46<sup>e</sup> congrès** de la Société d'Ergonomie  
de Langue Française

# L'ergonomie à la croisée des risques

**Appel à  
communication**

**14, 15 et 16  
septembre 2011  
Paris**

Palais des Arts  
et des Congrès  
d'Issy-les-Moulineaux

**IRSN**

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE



UNIVERSITÉ  
BORDEAUX I

Département HSE



ACCIDENT  
DU TRAVAIL



ACCIDENT  
MAJEUR



STRESS



CONTAMINATION



TROUBLES  
MUSCULO-  
SQUELETTIQUES



RISQUES  
PSYCHOSOCIAUX

# L'ergonomie à la croisée des risques

L'ergonomie est mobilisée pour contribuer, à travers la conception et la transformation des situations de travail, à la maîtrise de multiples risques. Ces risques peuvent affecter la santé des travailleurs (exploitants d'installations à risques, agriculteurs utilisant des produits dangereux, personnels du secteur du bâtiment et des travaux publics, etc.), des riverains ou des bénéficiaires (patients, usagers des transports, etc.) de ces activités, mais également l'environnement. Ils peuvent être liés à des phénomènes accidentels (explosion, fuite de produits toxiques, chute de personne, etc.) ou à des phénomènes chroniques (TMS, risques psychosociaux, pollution de l'environnement, etc.).

Le thème de ce **46<sup>e</sup> congrès de la SELF** est issu du constat que la maîtrise de ces différents risques est abordée de manière relativement disjointe, et que « l'ergonomie des situations de travail » et « l'ergonomie de la fiabilité des systèmes » n'échangent pas suffisamment.

**Le premier objectif de ce congrès est d'accueillir des communications relatives aux pratiques de l'ergonomie dans les différents domaines de risques.**

En effet, ces pratiques présentent des points communs mais également des différences dont il apparaît nécessaire de mieux prendre conscience pour les analyser collectivement. Ainsi, « **gestion des risques** », « **principe de précaution** », « **risque acceptable** », peuvent être des formules utilisées par certains et critiquées par d'autres.

**Le second objectif de ce congrès est de mettre en débat la manière dont l'ergonomie contribue à une maîtrise intégrée de ces différents risques.**

En effet, il peut y avoir aussi bien convergence que divergence entre les exigences de santé et de sécurité des opérateurs et les exigences de sécurité des procédés et de santé des riverains et des usagers.

Mais il y aura in fine des opérateurs qui devront intégrer ces contraintes dans leur activité.

# L'appel à communication

est structuré autour des 3 thèmes suivants :

## 1 Dans quelle mesure et comment l'ergonomie contribue-t-elle à la maîtrise des risques ?

Les communications présenteront des interventions, études et recherches relatives à la maîtrise des risques. Elles rendront plus particulièrement compte de la manière dont l'ergonomie contribue, en collaboration avec d'autres disciplines (médecine du travail, toxicologie, sciences de l'ingénieur, cindyniques, psychologie, psychodynamique, sociologie, gestion, anthropologie, histoire, droit du travail, etc.), à mettre en relation l'activité des acteurs et la maîtrise des risques.

Elles présenteront également les caractéristiques des situations de travail et des organisations susceptibles de favoriser ou au contraire remettre en cause la maîtrise des risques et sur lesquelles porte l'action des ergonomes, notamment :

- pérennité des compétences face aux phénomènes de vieillissement, de turnover, de mobilité, de sous-traitance,
- maîtrise des systèmes techniques face à la complexification des IHM de supervision, aux enjeux de maintenance,
- appropriation des consignes et modes opératoires face à la multiplication des prescriptions,
- capacité d'adaptation des collectifs de travail et des organisations face à la montée des pressions productives et des exigences réglementaires, et à la mise en œuvre des démarches d'amélioration continue.

## 2 Quels développements de l'ergonomie sont nécessaires pour contribuer à la maîtrise intégrée des risques ?

Les communications présenteront les développements théoriques et/ou méthodologiques effectués pour rendre l'approche ergonomique de la maîtrise des risques plus opérante. Elles préciseront les emprunts, les collaborations et complémentarités développées avec les disciplines mentionnées précédemment.

Les développements pourront concerner :

- l'analyse des activités de travail car l'approche ergonomique de la maîtrise des risques pose différents problèmes, parmi lesquels la difficulté de rendre compte de phénomènes se déroulant sur le moyen et long terme (évolution de la culture de sécurité, prise en compte des parcours professionnels dans l'approche de l'exposition aux risques, etc.) et la difficulté de définir et d'articuler plusieurs niveaux d'analyse : micro (activité de travail), méso (organisation, culture de sécurité, etc.), macro (politique industrielle, management de la sécurité, etc.),
- l'analyse de la relation entre les activités de travail et les risques. Par exemple, les causes profondes des accidents sont à la fois celles qui permettent d'identifier les actions les plus efficaces pour prévenir les risques, mais aussi souvent celles pour lesquelles la relation entre activité et risques est la plus difficile à établir,
- la conception des composants des situations de travail (systèmes techniques, documentations, dispositifs d'acquisition des compétences, organisation, etc.), avec notamment la mise en discussion des apports mais aussi des limites des méthodes d'analyse des risques développées par les fiabilistes, des modalités d'intervention aux différentes étapes du cycle de vie des installations. Sont aussi concernées les difficultés rencontrées dans la justification a priori du caractère « sûr » des solutions de conception retenues.

## 3 Comment les cadres d'intervention sur les risques influencent-ils la prise en compte des activités de travail ?

Dans le domaine de la maîtrise des risques, l'ergonomie intervient dans des cadres relativement formalisés : projets de conception, droit à l'expertise des instances représentatives du personnel, expertises et contrôles des instances de régulation externes (autorités de sûreté, inspection du travail, préventeurs institutionnels), etc. Les communications examineront la manière dont ces cadres favorisent ou non les décisions concernant le caractère acceptable / inacceptable des risques, leur capacité à prendre en compte une pluralité de critères de décision, en particulier ceux relatifs aux activités de travail.

Des communications sont plus particulièrement attendues sur les effets de ces cadres d'intervention :

- orientation et formatage du regard des intervenants (contraintes sur les questions abordables, sur les moyens pour les aborder, sur les formes de restitution),
- appropriation des résultats des études par les acteurs de l'entreprise (concepteurs, gestionnaires, décideurs, etc.),
- transparence et secret en matière de risques (accès aux résultats des études par les salariés, les usagers, les riverains, etc.).

Enfin, ces cadres étant issus d'une construction sociale, les communications pourront traiter de la manière dont l'ergonomie, à son tour, contribue à les influencer, et produit des connaissances qui alimentent les politiques publiques, voire les débats de société.

# Comité de programme présidé par **François Jeffroy** et **Alain Garrigou**

**ALENGRY Pierre** (*Ergomatic Consultants*)  
**AMALBERTI René** (*Haute Autorité de Santé*)  
**AUBERT Sophie** (*AIRBUS OPERATIONS SAS*)  
**BELLEMARE Marie** (*Université Laval à Québec*)  
**BELLIES Laurence** (*Eurocopter et Université de Provence*)  
**BLATTER Christian** (*SNCF*)  
**CARBALLEDA Gabriel** (*Indigo Ergonomie*)  
**CAROLY Sandrine** (*Université de Grenoble- PACTE*)  
**CHASSAING KARINE** (*Université de Bordeaux-IPB*)  
**CHAUVIN Christine** (*Université de Bretagne*)  
**COLMELLERE Cynthia** (*Ecole Centrale de Paris*)  
**DANIELLOU François** (*Université de Bordeaux-IPB*)  
**DAVEZIES Philippe** (*Université Claude Bernard*)  
**DESRIAUX François** (*Revue Santé et Travail*)  
**ETIENNE Pascal** (*Direction Générale du Travail*)  
**FADIER Elie** (*INRS*)  
**FALZON Pierre** (*CNAM Paris*)  
**GAILLARD Irène** (*CNAM Toulouse*)  
**DE LA GARZA Cécilia** (*EDF-R&D*)  
**GAUDART Corinne** (*CREAPT*)  
**GAUTHEREAU Vincent** (*AREVA*)  
**GUERIN François** (*Consultant*)  
**GUILLERMAIN Hubert** (*AREVA*)  
**HERY Michel** (*INRS*)

**HUBAULT François** (*Université Paris 1*)  
**JACKSON Marçal** (*FUNDACENTRO, Brésil*)  
**JOURNE Benoît** (*Université du Maine*)  
**KOUABENAN Rémi** (*Université Pierre Mendès-France*)  
**LAGRANGE Valérie** (*EDF-DPN*)  
**LEFAURE Christian** (*Consultant*)  
**LE GUILCHER Brigitte** (*EDF-R&D*)  
**LORTIE Monique** (*Université du Québec à Montréal*)  
**MALINE Joel** (*ARACT Basse Normandie*)  
**MORLET Thierry** (*ANCOE*)  
**MOULIN Ludovic** (*INERIS*)  
**NOIZET Alain** (*Sonovision Ligeron*)  
**NYSSSEN Anne-Sophie** (*Université de Liège*)  
**PROME-VISINONI Myriam** (*ICSI*)  
**PUEYO Valérie** (*CREAPT*)  
**ROLINA Grégory** (*MINES ParisTech*)  
**SALEMBIER Pascal** (*Université de Technologie de Troyes*)  
**SCHRAM Jean** (*EDF-DG2S*)  
**SIX Francis** (*Université Lille 3*)  
**THERY Laurence** (*ARACT*)  
**THEUREAU Jacques** (*IRCAM/CNRS*)  
**VAUTIER Jean-François** (*CEA*)  
**VOLKOFF Serge** (*CREAPT*)

Comité d'organisation :

Cécile BITTOUN, Hélène FAYE, François JEFFROY, Gwenaëlle JOUSSERAND, Anaïs MAYEUR,  
Grégory ROLINA

Les propositions de communication (5 à 7 pages) sont à adresser au plus tard **le 18 février 2011**  
en format électronique à l'adresse **self2011@ergonomie-self.org**.

Les instructions aux auteurs sont à télécharger sur le site de la SELF : **www.ergonomie-self.org**.

Les retours aux auteurs seront faits **avant le 8 avril 2011**.